



**ACADÉMIE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Déposer en ligne un dossier de changement d'établissement au titre du passage en 2^e année de CPGE Public

Cette procédure dématérialisée est créée pour sécuriser et simplifier le dépôt de votre demande de changement d'établissement lorsqu'il ne vous est pas possible de poursuivre votre parcours en 2^e année de Classe Préparatoire aux Grandes Écoles au sein de votre lycée actuel de scolarisation.

Elle ne remet pas en cause les principes régissant les demandes de changement d'établissement en CPGE Public, entre le 1^{er} et la 2^e année :

- sauf exception (cas médical, situation sociale, etc.), aucun changement n'est autorisé si la formation sollicitée est proposée au sein de l'établissement d'origine, et si la capacité d'accueil n'y est pas atteinte ;
- aucun changement n'est autorisé et ne peut être proposé aux étudiants n'ayant pas obtenu le passage en 2^e année.

À cet égard, il est précisé que le passage en 2^e année ne peut pas non plus être conditionné à un changement d'établissement.

Les demandes sont obligatoirement soumises à l'avis du chef d'établissement d'origine et d'accueil. Elles sont ensuite examinées lors de la commission académique dédiée et validées par la directrice des services académiques de l'Éducation nationale chargée des lycées et de la liaison avec l'enseignement supérieur.



8 étapes simples pour formuler ma demande :

- 1 Je me connecte à la plateforme numérique DAFNE : <https://dafne.region-academique-idf.fr/dafne/do/eleve>
- 2 Je crée mon espace personnel en choisissant un identifiant (adresse courriel) et un mot de passe.
- 3 Je renseigne les informations relatives à ma situation personnelle.
- 4 Je choisis la/ les formation(s) que je souhaite suivre en 2^e année, en conformité avec la formation suivie en 1^{re} année et avec les propositions formulées par le conseil de classe du 3^e trimestre/ 2^e semestre.
- 5 Je saisis les formations et les établissements souhaités (10 vœux possibles), tout en veillant à bien indiquer les langues vivantes que je souhaite suivre en 2^e année.
- 6 Je classe mes vœux de formations et d'établissements par ordre de préférence.
- 7 Je dépose les pièces justificatives demandées.
- 8 Je vérifie, finalise, transmets ma demande et reçois un récapitulatif de la saisie de ma demande.

Calendrier de la campagne de candidature sur la plateforme

- Ouverture : **16 juin 2023**
- Fermeture : **25 juin 2023**

Une fois ma demande transmise, je reçois automatiquement par courriel un accusé de réception.